

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :				
Opérateur	Bouygues	Arrdt	8 ^{ème}	
Nom de site	RUE DE LONDRES	Numéro	T96237	
Adresse du site	52, rue de Londres	Hauteur	R+7 (24.92m)	
Bailleur de l'immeuble	Privé - TDF-DPAT	Destination	Habitation	
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.			
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?				Oui
Calendrier de suivi du dossier				
Date de validation de la version précédente du dossier				2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)				07/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)				07/07/2021
Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).			
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) et 2100 MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 300°, 210° et 70°			
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+4, (24.50m)	R+5
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 300° < 2V/m - 210° < 2V/m - 70° < 3V/m 5G (3500) : 300° < 2V/m - 210° < 3V/m - 70° < 3V/m			
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29.60m			
Incidence visuelle				
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 300°, 210° et 70° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.			
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes			
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue			
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :			
Avis Mairie d'arrondissement :				Favorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis				Défavorable ☐
				Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole privée HATTEMER	52 rue de LONDRES	R+5	Non	Antenne au-dessus de l'école	<1V/m
Activité Hospitalière	31b rue de Liège	R+2	Oui	110m	<1V/m

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion $< x$.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 52 RUE DE LONDRES 75008 PARIS--8E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 70°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 52 RUE DE LONDRES 75008 PARIS--8E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 70°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	28.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 70°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



b. Azimut 210°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



c. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : non visible depuis la rue



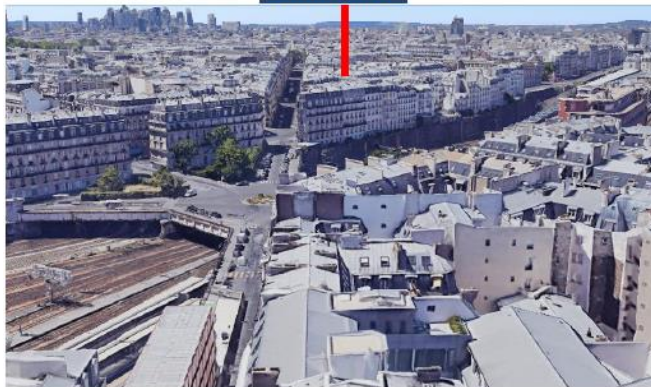
Etat projeté : non visible depuis la rue



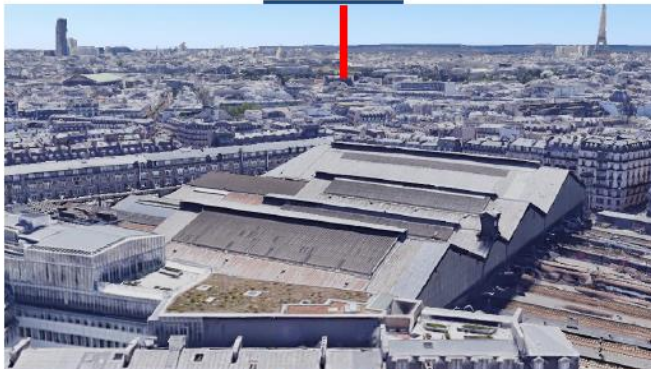
AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 300 °



Azimut 210°



Azimut 70 °

